

Un Instructeur du Droit des Sols

Cadre d'emplois des adjoints administratifs,
adjoints techniques

Votre profil

Niveau requis

-  Expérience exigée en instruction ADS
-  Permis B

Compétences techniques attendues

-  Connaissance juridiques et réglementaires (*droit de l'urbanisme, droit civil, droit des collectivités territoriales*)
-  Maîtrise de l'environnement Windows (*Word, Excel, Powerpoint,...*)
-  Connaissance du logiciel d'instruction du Droit des Sols et S.I.G

Savoir-être attendus

-  Qualités relationnelles et travail en équipe
-  Grande capacité d'organisation
-  Capacité à développer un argumentaire et expliquer
-  Qualités rédactionnelles

Avantages

-  Rémunération statutaire, RIFSEEP, Titres restaurants, CNAS/CAS 64, participation patronale à la prévoyance



Siège de la Communauté de Communes Nord Est Béarn

Rue Saint-Exupéry 64160 MORLAAS

Vos missions

Sous l'autorité du Responsable du service, vous serez chargé(é) plus particulièrement de :

Assurer l'instruction des autorisations du Droit Des Sols pour les communes membres

- Réception des demandes d'autorisation d'urbanisme et des certificats d'urbanisme opérationnels
- Vérification de la recevabilité au regard du droit
- Consultation des services compétents et personnes publiques pouvant contribuer à l'expression de l'avis
- Réalisation de visites de terrain si nécessaires pour asseoir l'analyse
- Suivi et organisation des avis dans le respects des procédures et délais réglementaires
- Renseignement des élus et agents des communes adhérentes au service commun
- Renseignement des administrés par téléphone ou sur rendez-vous sur le suivi de leurs dossiers
- Archivage des dossiers
- Veille juridique et alerte sur le domaine de compétences
- Accompagnement des élus pour les dossiers précontentieux

Pour postuler (avant le 16 juillet 2024)

Adressez votre candidature à la Communauté de Communes Nord Est Béarn à

rh@cc-nordestbearn.fr

OU SUR

www.emploi-territorial.fr 

Date prévisionnelle de jury : le 17 juillet 2024